

# Fauvette orphée

## *Sylvia hortensis*

Ordre: Passériformes / Famille: Sylviidés

Longueur 15 cm / Envergure 21 cm / Plumage assez uniforme / Calotte gris foncé chez le mâle et claire chez la femelle / Iris jaune chez le male



Vol rapide et direct  
de buisson en buisson



Phrase mélodieuse aux notes répétées type  
«ru-turu-turu» / Intercalée de silences



Habitation de type arborée ouverte et buissonneuse / Versants secs et bien ensoleillées



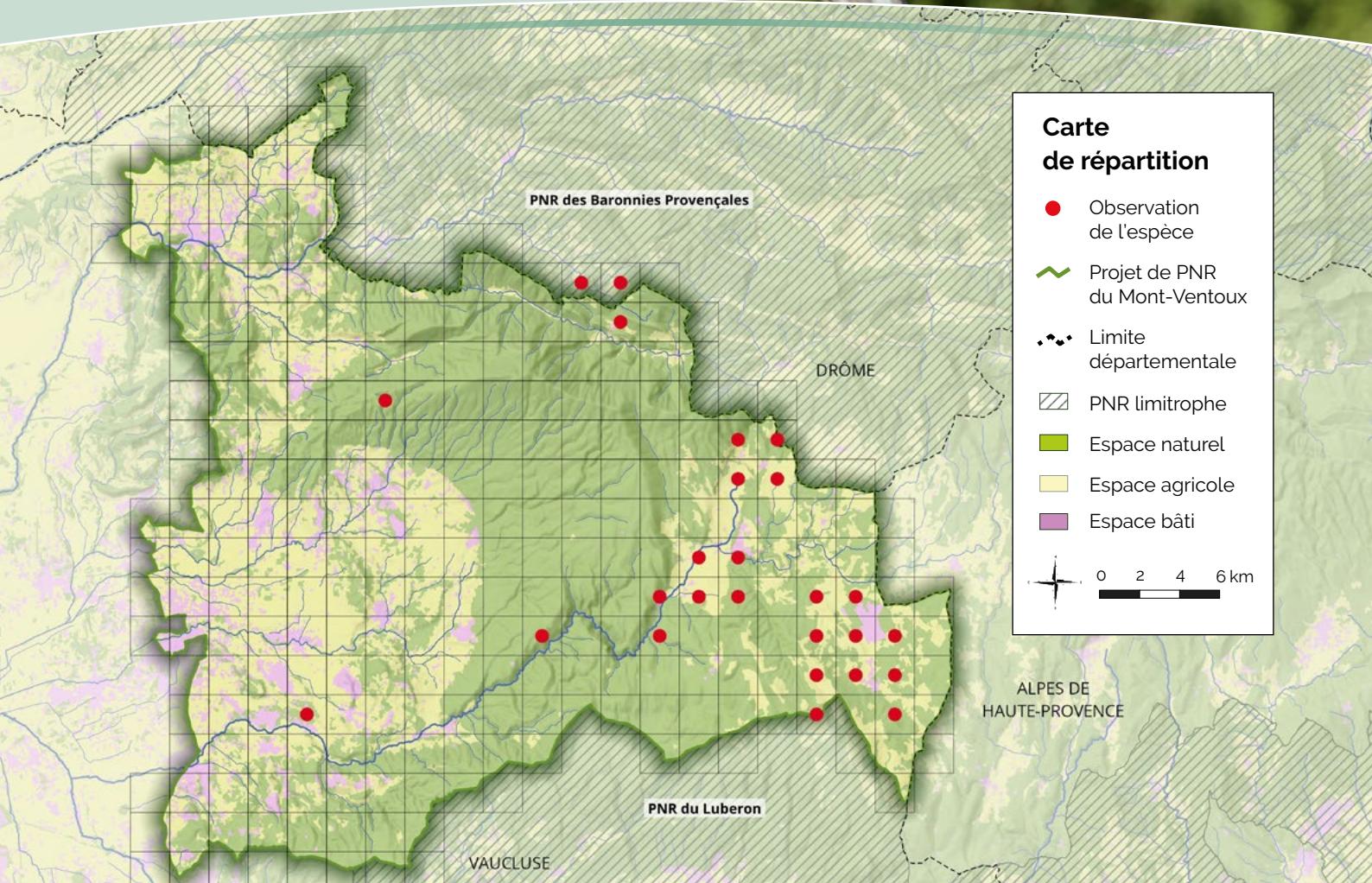
Alimentation principalement insectivore /  
Baies et fruits rouges



Migratrice  
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



卷之三



Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux

Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux  
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux / Réalisation cartographique LPO PACA  
Sources : BD ALTI® 75 m - BD CARTHAGE® IGN / OCOSL - CRIGE PACA 2006 / Données faune-paca.org et SILÈNE FAUNE (Fournisseurs des données naturalistes : CEN PACA, INPN, LPO PACA et ONF) - 10/2015



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## — IDENTIFICATION —



Le mâle a l'iris jaune, la calotte gris foncé et un bandeau noir s'étend du bec à l'arrière de l'œil.

© Aurélien AUDEVARD

### ► Éléments d'identification :

Grande fauvette à la silhouette robuste et au plumage assez uniforme. Le mâle a l'iris jaune, la calotte gris foncé et un bandeau noir s'étend du bec à l'arrière de l'œil; le haut du dos et les ailes sont gris. Les deux sexes sont très semblables mais la femelle a une calotte un peu plus claire. Les jeunes sont d'un brun-gris sombre uniforme, calotte comprise.

### ► Confusions possibles :

La Fauvette orphée, ne peut pas être confondue avec d'autre espèces ou d'autres Sylviidés, excepté la Fauvette épervière, mais qui n'est pas présente en France.

### ► Chant et manifestations sonores :

Le chant de l'Orphée est une phrase mélodieuse aux notes répétées, un «*ru-turu-turu*» intercalé avec des silences. Il rappelle un peu le chant flûté du merle noir. Les cris secs prêtent à confusion avec ceux des autres espèces de Sylviidés.



## — BIOLOGIE —



Le haut du dos et les ailes sont gris.

© Aurélien AUDEVARD

### ► Habitats de l'espèce :

La Fauvette orphée est une espèce thermophile, surtout inféodée à des formations arborées ouvertes et buissonnées, richement structurées avec des espaces découverts, le tout sur des versants secs et bien ensoleillés de collines et de basses-montagnes. On la trouve ainsi dans de nombreux taillis très ouverts de Chêne vert d'une hauteur de 4 à 5 m, les ceintures de végétation autour des cultures, les landes buissonnées, des oliveraies et jusqu'en périphérie de villages. Cet habitat est très semblable à celui de la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*, les deux espèces cohabitant sans entrer en compétition.

### ► Comportements :

L'espèce chante habituellement dans un arbre ou un buisson haut et ne pratique pas régulièrement de vol nuptial. Plus tardive que ses congénères migratrices transsahariennes, la Fauvette orphée revient de ses quartiers d'hiver dès les premiers jours d'avril. La migration d'automne commence tôt, dès la fin juillet, et les derniers migrants sont observés en Camargue jusqu'à la mi-octobre.

### ► Régime alimentaire :

Essentiellement insectivore lors de la reproduction, cette fauvette, comme toutes les autres, consomme à l'automne une grande variété de baies et de fruits, notamment des figues, des olives, des mûres, du sureau etc.

### ► Reproduction :

Cette espèce migratrice revient de ses quartiers d'hiver dès les premiers jours d'avril. Elle installe un nid, bien construit et volumineux, assez haut dans les grands buissons et les arbres (1 à 4 m). La ponte, qui débute vers la mi-mai, comprend 3 à 6 œufs. Les deux sexes participent à l'incubation puis à l'élevage des jeunes qui dure un peu moins de deux semaines, les jeunes quittant le nid avant de savoir voler. La Fauvette orphée n'entreprend normalement pas de deuxième ponte, mais peut remplacer une ponte détruite.

## — AIRE DE RÉPARTITION



### ► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Cette espèce présente une distribution fragmentée allant de l'Atlantique à l'Asie centrale. Elle niche dans la plupart des pays du pourtour de la Méditerranée. En France, la limite de sa distribution est plus ou moins superposée à celle du Chêne vert, elle n'occupe que le quart sud-est du pays et semble abandonner la partie septentrionale de son aire de distribution. Sa répartition en région PACA semble couramment associée aux massifs d'altitude moyenne (Luberon, Monts de Vaucluse, Sainte-Victoire et Saint-Baume, piémonts de la montagne de Lure ainsi que les premiers reliefs alpins). Elle est rare en dessous de 500 mètres d'altitude et quasi absente des plaines cultivées des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Var. Depuis le début du siècle, cette espèce connaît une forte régression de ses effectifs et une contraction nette de son aire de répartition. Dans le Vaucluse, cette régression s'est également fait sentir.

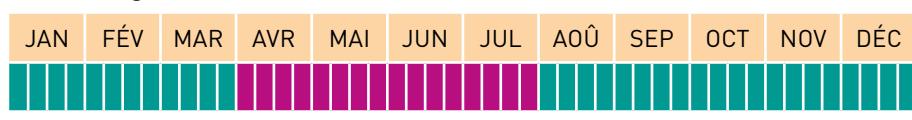
## — CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX



### ► Statut biologique :

L'espèce est totalement migratrice; elle est monogame et territoriale.

### ► Phénologie :



■ Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes

■ Emancipation des jeunes, dispersion et migration

### ► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

### ► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Au milieu des années 1990, cette espèce était donnée en régression sur les Monts de Vaucluse et probablement disparue du Pays de Sault. D'après les observations rapportées, il semble toutefois que cette espèce connaisse une dynamique positive depuis une dizaine d'années sur ce territoire.



© Aurélien AUDEVARD

### ► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Aucune étude ne concerne cette espèce sur le secteur du Mont-Ventoux.



## ► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France ; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR), dire d'expert (DE)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s)				

Espèce déterminante Trame Verte et Bleue & Remarquable ZNIEFF en région PACA

### ► Facteurs de régression :

Les causes du déclin de cette espèce ne sont pas connues dans le détail, mais elles sont sans doute associées à la tendance généralisée, en milieu méditerranéen non agricole, à la fermeture du milieu par l'abandon du pastoralisme traditionnel et la dynamique de reconquête forestière. Dans certain cas, l'extension des zones cultivées pourrait être une cause de raréfaction des milieux qui lui sont favorables.

### ► Mesures de conservation :

Certains habitats de l'espèce pourraient être conservés par le redéveloppement de l'élevage extensif. Des mesures agro-environnementales favorisant ce type d'élevage contribueraient, au moins localement, au maintien du cortège d'espèces méridionales inféodées aux milieux buissonneux et rupestres.

## — LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



### Pour en savoir plus

🌐 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/fauvette.orpheee.html>

### Bibliographie

- BOUSQUET, G. & DAYCARD, D. (1993). – Atlas biogéographique des oiseaux nicheurs du Gard 1985 - 1993. Centre ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- HAMEAU, O. & RENET, J. (2009) Fauvette orphée *Sylvia hortensis*, In FLITTI, A., KABOUCHÉ, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009) – Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544 p.
- ISENMANN, P. (1999). Fauvette orphée *Sylvia hortensis* in ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999).- Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.
- JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012) - Cahiers d'habitats Natura 2000 – connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 1) : de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou. La documentation française, Paris. 382 p.
- ROCAMORA, G., ALMEIDA, J., DIAZ-ESTEBAN, M. HALLMAN, B., PETRETTI, F. & PRODON, R. (1997).- Mediterranean forest, shrubland and rocky habitats. In : TUCKER, G.M. & EVANS, M. Habitats for birds in Europe. A Conservation Strategy for the Wider Environment. BirdLife Conservation Series n° 6. BirdLife International, Cambridge : pp 239 – 265.
- MEYRUEIX, F. (2005). – La Fauvette orphée *Sylvia hortensis* niche jusqu'à 1800m dans les Alpes du Sud. Alauda 73 (3) : pp 335-336
- OLIOSO, G. (1996). – Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p.



**Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux**  
830, av. du Mont-Ventoux  
84200 Carpentras

📞 04 90 63 22 74  
✉ accueil@smaemv.fr  
🌐 smaemv.fr



**LPO PACA**  
Villa Saint-Jules  
6, av. Jean-Jaurès  
83400 Hyères

📞 04 90 63 22 74  
✉ paca@lpo.fr  
🌐 paca.lpo.fr

**Rédaction :**  
Olivier HAMEAU,  
Jeremy RASTOUIL

**Relecture :**  
Magali GOLIARD,  
Anthony ROUX

**Cartographie :**  
Marion MENU

**Infographie :**  
Sébastien GARCIA

**Réalisation LPO PACA, 2015**